



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Charte d'entretien des espaces des collectivités

DEL-2019-130

Numéro de la délibération : 2019/130

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Environnement

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 09/12/2019

Date de convocation du conseil : 03/12/2019

Date d'affichage de la convocation : 03/12/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, Mme Françoise RAMEL Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Stéphanie GUEGAN par Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR à Mme Claudine RAULT, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO par Mme Laurence LORANS, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT, Mme Véronique RISSEL par M. Michel GUILLEMOT

Était absente : Mme Émilie CRAMET

Charte d'entretien des espaces des collectivités

Rapport de François-Denis MOUAHOU

Dans le cadre de son programme de reconquête de la qualité de l'eau, le Syndicat de la Vallée du Blavet a pour mission d'accompagner les communes du bassin versant de la Vallée du Blavet vers une limitation voire une suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts. Pour ce faire, des audits sur les pratiques d'entretien des espaces communaux sont régulièrement réalisés pour vérifier le positionnement des communes et les accompagner.

Cette démarche permet un important travail en faveur de la qualité de l'eau.

Les audits sont basés sur la « charte d'entretien des espaces des collectivités », à laquelle la ville de Pontivy avait déjà souscrit dans une version antérieure. Elle est élaborée et validée par les pouvoirs publics à l'échelle de la Région et des Départements.

La ville est au niveau 5 de cette charte, niveau maximum qu'elle a atteint en 2013. La ville s'était engagée officiellement en 2008 en adoptant un plan de désherbage communal pour attester et consolider les pratiques déjà initiées dans les services depuis le début des années 2000.

La charte a été actualisée en 2019 et nécessite une nouvelle approbation du conseil municipal.

Nous vous proposons :

- D'autoriser la maire à signer la charte et à poursuivre l'engagement de la ville dans le suivi de ses recommandations.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 décembre 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE

Christine LE STRAT